

# Rayon Polar



**Action Justice**



Alexandra Kazan > Sophie Latour || Pierre-Loup Rajot > Paul Mercier || Cyril Lecomte > Yves Lancelot || Elisabeth Macocco > Monique || Justine Perez > Coralie

Réalisateurs : Alain Schwartzstein, Jean-Pierre Igoux, Alain Nahum.  
Scénaristes : Louis Bériot et Tito Topin.



Dans ces temps reculés et obscurs où Internet et DSL balbutiaient, où une équipe de scénaristes noircissait les pages du script d'un pilote d'une possible série enchanteresse se déroulant dans un quartier imaginaire d'un Marseille ensoleillé, quelques fervents défenseurs de la justice s'imaginaient pouvoir porter à l'écran le concept d'Action justice (1).

Le spectateur, qui exhume cette série réduite à trois malheureux épisodes, comprend immédiatement pourquoi il n'en a pas été autrement (2).

Mou, sans rythme ni vraisemblance filmique, chaque épisode étire son scénario durant 90 trop longues minutes et déverse son tombereau de bons sentiments. Les acteurs n'investissent jamais le personnage (3) qu'ils campent préférant adopter une attitude d'observateur les uns vis-à-vis des autres (4). Quant à la ville, elle déserte l'écran par l'entremise de plans mal cadrés.

« Action justice », la série, ne peut qu'intéresser le téléspectateur nostalgique du minitel.

1- « Action justice » est une association issue des « Comités Agret » qui 70 défendait Roland Agret condamné en 1970 pour un meurtre qu'il niait farouchement.

L'action de ces comités aboutit à sa grâce après sept ans de prison. En 1985 il est rejugé par la Cour d'Assises du Rhône et est acquitté et réhabilité.

<http://action-justice.fr/organisation>

2- Il eut, peut-être, fallu revoir le format et adopter les 50 minutes.

3- Une avocate, un éducateur, un détective privé et une secrétaire.

4- Mais peut-on reprocher à des acteurs d'être mal dirigés ?

Par l a  
Le 2014-11-06



## Un mauvais médecin



François-Régis Marchasson

Réalisateur : Jean-Pierre Igoux

Scénariste : Jacques Nahum

Avec :

Alexandra Kazan : Sophie Latour || Pierre-Loup Rajot : Paul Mercier || Cyril Lecomte : Yves Lancelot || François-Régis Marchasson : le docteur Maurois || Marie Rousseau : Isabelle Maurois || Elisabeth Macocco : Monique || Mario Pecqueur : le directeur de l'hôpital || Grace de Capitani : madame Fromentine || Christian Brendel : Rémy Duteuil || Justine Perez : Coralie || Louis Bériot : Scénariste

Le docteur Maurois, chirurgien respecté pour ses qualités professionnelles, ne fait pas l'unanimité en raison de son caractère rigide. Un jour, il est accusé du viol d'une de ses patientes, Antoinette Fromentine.

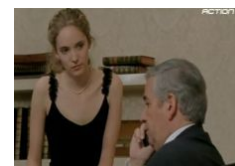
A l'issue de son procès, Maurois est condamné à cinq ans de prison. Lorsqu'il est libéré, brisé, sans travail ni ressources, il refuse de voir sa famille et se marginalise de plus en plus. Son épouse, Isabelle, qui survit difficilement avec ses deux enfants, demande l'aide de l'association «Action justice».

L'avocate de l'association obtient du conseil de l'Ordre des médecins la réintégration du docteur Maurois dans un hôpital public. Malheureusement, cette décision est très vite cassée par la Direction de l'hospitalisation du ministère de la Santé...

Maurois serait-il un homme fini ? Tout semble l'indiquer... A moins qu'« Action justice » n'obtienne la révision du procès.



## Déclaré coupable



Stéphanie Sokolinski

Réalisateur : Alain Nahum

Scénariste : Pascal Bancou

Avec :

Alexandra Kazan : Sophie Latour || Pierre-Loup Rajot : Paul Mercier || Cyril Lecomte : Yves Lancelot || David Saricino : Marco Franqui || Françoise Pinkwasser : madame Franqui || Stéphanie Sokolinski : Léa || Marie-Christine Adam : madame Schmidt || Elisabeth Macocco : Monique

L'association Action justice s'occupe du cas de Marco Franqui, un jeune d'une cité, accusé du meurtre de Moussa, un dealer, et dont la condamnation a été aggravée en appel.

Il est tellement affecté par cette nouvelle sentence de sept ans de réclusion, lui qui ne cesse de clamer son innocence, que sa famille craint qu'il ne se suicide en prison. Sa jeune sœur, Léa, désespérée par la situation, et sa mère, une veuve qui a péniblement élevé ses enfants, espèrent beaucoup de l'intervention des membres d'Action justice.

Ceux-ci ne tardent pas à découvrir un certain nombre d'anomalies dans la procédure... peut-être dans le but de dissimuler les liens qui unissaient Moussa et aux fils du préfet et du Procureur...



## Une mère indigne



Antoinette Moya

Réalisateur : Alain Schwarzstein

Scénaristes : Louis Bériot et Tito Topin

Avec :

Alexandra Kazan : Sophie Latour || Pierre-Loup Rajot : Paul Mercier || Jeanne Antebi : Alice Bourdhon || Cyril Lecomte : Yves Lancelot || Antoinette Moya : Clémence Bourdhon || Yves Pignot : Pierre Bourdhon || Franck Gourlat : Jérôme Gaubert || Valérie Leboutte : Barbara Gaubert

Alice, une jeune femme, apprend par son avocat que la justice l'a déchu de ses droits parentaux. Anéantie à l'idée de ne jamais revoir son fils, elle se précipite sous les roues d'une voiture. Gravement blessée, elle est placée en soins intensifs à l'hôpital.

Paul Mercier, président de l'association «Action justice», a assisté à la tentative de suicide. Lorsqu'il apprend les raisons de ce geste désespéré, il décide de venir en aide à la jeune femme.

En effet, «Action justice» a pour vocation d'épauler les victimes d'erreurs judiciaires en vue de faire rétablir leurs droits. L'association a été fondée par Paul, après le suicide de son frère en prison, quelques années auparavant...